

Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

N° 17.957

Voter la confiance à une politique allant vers l'ultralibéralisme ou le retour devant les électeurs

Les députés PS de La Réunion derrière François Hollande



François Hollande accueilli par des parlementaires lors de son arrivée à La Réunion. Il sait qu'il peut compter sur le soutien sans faille des députés socialistes de La Réunion dans le tournant du quinquennat.

Depuis l'annonce par François Hollande de la feuille de route de la fin du quinquennat dans "Le Monde", les événements se sont accélérés. Suite aux déclarations d'Arnaud Montebourg, c'est le gouvernement entier qui a été démissionné lundi. Mardi, une nouvelle équipe est nommée. C'est un tournant, car l'orientation est clairement libérale. Elle a été détaillée par le Premier ministre en présence du MEDEF, et par le nouveau ministre de l'Economie. Signataires de l'Appel des 200, les 5 députés socialistes de La Réunion ont choisi de soutenir sans réserve cette feuille de route, ils le disent dans "Le Monde".

Ce jeudi, les événements se sont encore accélérés avec un nouveau ministre de l'Économie qui ouvre la porte sur une remise en cause des 35 heures, en renvoyant la question, propos confirmés par le Premier ministre. Depuis le début de la semaine, le gouvernement met la pression sur sa majorité parlementaire. Il dévoile clairement son orientation ultra-libérale et dit en substance aux députés: soit vous acceptez ce tournant sans réserve, soit c'est la dissolution de l'Assemblée nationale et le retour devant les électeurs.

Les 5 députés socialistes de La Réunion ont clarifié leur position: ils voteront pour la confiance au gouvernement.

Mercredi, au lendemain de la nomination du nouveau gouvernement, Manuel Valls, Premier ministre, était invité de l'Université d'été du MEDEF. Il a prononcé un discours fleuve conclu par un tonnerre d'applaudissements. Les patrons se sont levés pour acclamer le Premier ministre socialiste. C'est à se demander si les prédécesseurs UMP de Manuel Valls à Matignon peuvent se vanter d'avoir eu une telle ovation.

Premier ministre ovationné par le MEDEF

Ce n'est pas sans raison, voici quelques extraits:

«Je le dis et je l'assume: la France a besoin de vous!»

«Ce sont les entreprises qui créent des emplois (...) C'est pourquoi il est absurde de parler de «cadeau fait aux patrons»».

«Le CICE a été complété par le Pacte de responsabilité et de solidarité, dont je vous rappelle que les députés de la majorité ont voté la tranche 2015 en juillet. Et je me suis engagé par écrit auprès de vos représentants

sur les tranches 2016 et 2017».

«La protection des salariés est globalement élevée dans notre pays. Les salariés y sont attachés, c'est bien normal. Mais certaines adaptations sont possibles».

«Il doit y avoir une réduction des déficits publics en Europe et tout particulièrement en France, je ne le discute pas. Nous vivons au-dessus de nos moyens depuis 40 ans».

Sur les 8 pages du discours envoyé à la presse, une demi-page concerne les engagements des employeurs vis à vis des 40 milliards d'euros donnés par le gouvernement. Cela se résume en une phrase:

«Vous êtes attendus sur l'utilisation que vous ferez des 40 milliards du CICE et du pacte. Les entreprises sont diverses; aucune n'est comparable. Les possibilités sont donc nombreuses: améliorer vos marges, investir, embaucher, former les apprentis qui seront votre compétitivité de demain, baisser vos prix, mais aussi rémunérer davantage vos salariés».

Pierre Gattaz, président du MEDEF, a salué le soir même les propos du Premier ministre: «il y a urgence pour réformer le pays. Manuel Valls a eu un discours de lucidité».

Les 35 heures renvoyée aux partenaires sociaux

Ce jeudi, «Le Point» a publié une interview d'Emmanuel Macron réalisée le 25 août, la veille de sa nomination à l'Économie. Il y déclare qu'il est favorable à ce que «les entreprises et les branches» puissent déroger aux 35 heures, en cas d'accord entre les partenaires sociaux. L'objectif est de «sortir de ce piège où l'accumulation des droits donnés aux travailleurs se transforme en autant de handicaps pour ceux qui ne travaillent pas».

Interrogé sur ces propos, le Premier ministre les a confirmés. Il estime que la durée légale du travail découle de «discussions entre partenaires sociaux» qui peuvent aboutir à des dérogations à la loi.

Pour sa part, le président du MEDEF en a remis une couche sur les ondes de France-Culture: «Si on ne rediscute pas de beaucoup de choses, on risque d'augmenter le chômage».

Les 5 députés PS assument la politique du gouvernement

Pour bien montrer que le tournant est pris, 208 députés socialistes ont signé dans le Monde une tribune intitulée «L'appel des 200». Parmi eux, tous les députés socialistes de La Réunion: Ericka Bareigts, Jean-Claude Fruteau, Patrick Lebreton, Monique Orphé et Jean-Jacques Vlody. Ces élus se disent «ni godillots ni déloyaux». Ils confirment leur soutien au gouvernement:

«Le cap de la politique économique a été fixé, et nous l'assumons».

«Nous sommes convaincus qu'il revient aux parlementaires socialistes de revendiquer l'affirmation d'une détermination, d'une cohérence et d'un rassemblement pour agir»

«Le président de la République a indiqué le calendrier de cette seconde moitié du quinquennat dans son entretien télévisé du 14-Juillet. Nous nous inscrivons dans ce chemin».

Cela signifie que les 5 députés socialistes de La Réunion sont d'accord avec cette orientation. Ils ont donc décidé de ne pas s'opposer à la remise en cause des 35 heures, et à l'adaptation du Code du Travail annoncée au MEDEF.

M.M.

Karine Berger : «Il serait donc bon de faire trancher ce débat par les militants socialistes»

Il est à noter que tous les députés PS n'ont pas signé cette déclaration. Il en manque 67, ou 82 en comptant les apparentés.

L'un d'entre eux n'est apparemment en phase avec orientation. Ce n'est autre que Karine Berger, pourtant

considérée comme Mme Économie au PS. Interrogée par «Libération» de ce jeudi, elle déclare que «Le nouveau gouvernement semble vouloir adopter une ligne social-libérale dans la tradition d'un Blair ou d'un Schröder (...) À l'évidence, la déchirure est

béante au sein de la gauche. Il serait donc bon de faire trancher ce débat par les militants socialistes». Elle estime qu'en matière économique, le Premier ministre défend une ligne favorable à la dérégulation.

Édito

L'économie réunionnaise est sérieusement menacée de faillite

La création d'un marché unique mondiale exige la fin des frontières douanières. Selon les libéraux, les taxes et les subventions constituent des entraves à la libre concurrence, elles doivent disparaître. Conséquence: les producteurs Réunionnais sont menacés de faillite. Voici 3 exemples.

1-Devant les difficultés de l'OMC de mettre tous les pays d'accord, en même temps, l'Union Européenne a décidé de discuter directement avec des regroupements de pays par zone géographique. L'Union Européenne a déjà signé un «accord intérimaire» avec nos voisins. Nous apprenons qu'une demande a été effectuée pour «accélérer la signature définitive». C'est écrit noir sur blanc dans la déclaration finale du dernier sommet de la COI. Hollande était bien présent à cette rencontre, mais il n'a pas défendu les intérêts des producteurs Réunionnais qui vont subir les décisions engagées avec les négociateurs Européens. La France disposera d'un statut d'observateur...». La Réunion et les producteurs réunionnais sont sacrifiés.

2- Le prix de la tonne du sucre ne sera plus garanti à partir de 2017. Hollande dit que l'Etat va combler la différence... mais à condition que l'Europe donne son accord. Il aurait été plus convaincant de dire qu'il avait déjà demandé l'agrément européen. Il avait tous les rapports en mains et il a eu un délai supplémentaire pour faire l'annonce. Personne ne lui a demandé de commenter l'actualité sucrière. Sa fonction c'est de décider. Il ne l'a pas fait. Mettez-vous à la place d'un producteur de canne: il ne sait pas s'il faut continuer et quelle banque va

financer son investissement pour la replantation. C'est bizarre, un Président qui ne décide pas.

3-Depuis 2004, l'Europe a déjà signifié à la France que l'Octroi de Mer est une taxe qui constitue une entrave à la liberté du commerce des marchandises. Des arrangements ont pu garder le système mais à terme il doit disparaître. Nous sommes en 2014. Lurel fait un communiqué dans lequel il annonce que l'affaire est pliée et il s'en vante, même. Hollande vient à La Réunion, il n'en dit pas un mot. C'est bizarre: entre Lurel et Hollande, il y a un qui trompe les producteurs et les collectivités qui reçoivent des aides issues de l'octroi de mer.

Au bout de ces 3 exemples, les producteurs ont intérêt à se rassembler s'ils veulent sauver leur peau. Ni le gouvernement, ni les 7 députés ne sont capables de les sortir d'affaire.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés

69^e année

DIRECTEURS DE PUBLICATION :

1944-1947 : Roger Bourdageau • 1947 - 1957 : Raymond Vergés • 1957 - 1964 : Paul Vergés • 1964 - 1974 : Bruny Payet • 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom • 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon • 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud • Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

RÉDACTION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
EMAIL RÉDACTION : temoignages@wanadoo.fr
SITE WEB : www.temoignages.re

ADMINISTRATION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
EMAIL AVIS, ABONNEMENT :
avis.temoignages@wanadoo.fr

Partielle le 5 octobre et éventuel second tour le 12

Elections municipales annulées à l'Entre-Deux

Le maire de l'Entre-Deux, Bachil Valy, s'est désisté de son appel au jugement du TA de Saint-Denis annulant les dernières élections municipales dans cette commune. Une élection municipale partielle est fixée le 5 octobre, avec un éventuel second tour le 12 octobre. En attendant, une délégation spéciale sera installée, elle prendra ses fonctions vendredi. Dans un communiqué, la préfecture donne le détail de ces informations.

Par une ordonnance du 25 août 2014, notifiée ce jour, le conseil d'Etat vient de donner acte à M. Bachil VALY de son désistement de l'appel qu'il avait formé à l'encontre du jugement du tribunal administratif de Saint-Denis du 12 juin 2014 annulant les opérations électorales ayant eu lieu le 23 mars 2014 dans la commune de l'Entre-Deux pour l'élection des conseillers municipaux et des conseillers communautaires. De ce fait, l'annulation de l'élection de l'ensemble des conseillers municipaux et communautaires de la commune est devenue définitive.

Conformément aux dispositions des articles L. 2121.35 à L. 2121.39 du code général des collectivités territoriales, le préfet de La Réunion a institué une délégation spéciale composée de trois membres: MM. Yves BAILLIF, ancien inspecteur de la DRASS, ancien directeur des services du conseil général de la Réunion, Jacques HOARAU,

ancien chef de bureau de la réglementation à la sous-préfecture de Saint-Pierre, et Jean-Claude LINTANT, ancien secrétaire général de la sous-préfecture de Saint-Pierre. La délégation spéciale remplit les fonctions du conseil municipal et ses pouvoirs sont limités aux actes de pure administration conservatoire et urgente.

Ses fonctions expireront de plein droit dès que le conseil municipal sera reconstitué, c'est-à-dire après les élections municipales partielles qui auront lieu, pour le premier tour, le dimanche 5 octobre 2014, et pour un éventuel deuxième tour, le dimanche 12 octobre 2014. Les électeurs de la commune de l'Entre-Deux éliront 29 conseillers municipaux ainsi que, parmi ceux-ci, 3 conseillers communautaires.

Par ailleurs, un arrêté préfectoral portant composition du conseil commu-

nautaire de la communauté d'agglomération du Sud a été pris ce jour pour porter le nombre des conseillers communautaires de 4 à 3 pour l'Entre-Deux et de 4 à 2 pour Saint-Philippe, en laissant inchangé le nombre de ceux du Tampon et de Saint-Joseph. Cet arrêté fait suite à la décision du Conseil constitutionnel du 20 juin 2014 "commune de Salbris" déclarant inconstitutionnel le deuxième alinéa du paragraphe I de l'article L. 5211-6-1 du Code général des collectivités territoriales relatif aux modalités d'établissement du nombre et de la répartition des délégués siégeant notamment dans les conseils communautaires.

Loïc ARMAND, sous-préfet de Saint-Pierre, installera les membres de la délégation spéciale le vendredi 29 août 2014, à 14h00, à la mairie de l'Entre-Deux.

Le bureau du SIDELEC-Réunion indigné par les propos de Daniel Alamélou

Le président du SIDELEC-Réunion et l'ensemble des vice-présidents de la structure intercommunale ont réagi suite aux propos tenus dans la presse par l'ancien président, Daniel Alamélou: «nous nous indignons de son attitude et des propos qu'il a tenu à l'égard des élus et du personnel du SIDELEC». Précisions dans ce communiqué:

Par voie de presse l'ex président du SIDELEC, M. Alamélou, représentant depuis cette année la commune de Bras-Panon, souhaite sans doute polémiquer sur les orientations nouvelles de cette collectivité.

Dans quel but ? L'avenir nous éclairera certainement sur ses réelles intentions. Pour notre part et dans l'immédiat, nous nous indignons de son attitude et des propos qu'il a tenu à l'égard des élus et du personnel du SIDELEC.

Nous considérons au contraire que la

campagne électorale est bien loin derrière nous et que maintenant il s'agit avant tout de se mettre tous au travail pour redresser, dans la concertation, la situation. Et cela, avant tout, dans l'intérêt des familles et des collectivités qui connaissent de graves difficultés.

Le Président et l'ensemble des Vice-Présidents :

Maurice GIRONCEL, Président ; M. Stefano DIJOUX, 1er Vice Président représentant la commune de Saint-Pierre, M Didier EUPRAHSIE, 2ème Vice Pré-

sident représentant la commune de Saint-Denis; M. Dominique ATCHICANON, 3ème Vice Président représentant la commune de Saint-Benoit; M Benoit ALCINOUS, 4ème Vice Président représentant la commune de Saint-Paul; M Mickael BOYER, 5ème Vice Président représentant la commune de Saint-André; M Jeannick PAYET, 6ème Vice Président représentant la commune de Cilaos ; M Harry MOREL, 7ème Vice Président représentant la commune de Saint-Joseph. M. Clarel CALPETARD, représentant la Commune de l'Etang Salé.

Les Palestiniens obtiennent l'ouverture immédiate des points de passage pour sortir de l'enclave

Le cessez-le-feu perdue dans la Bande de Gaza

Après cinquante jours de guerre entre le Hamas et l'armée israélienne, Tsahal, les deux camps se sont accordés sur un nouveau cessez-le-feu qui sera illimité, selon l'annonce officielle lancée par le président palestinien, Mahmoud Abbas.

Cette annonce d'un cessez-le-feu illimité a été confirmée par des sources gouvernementales israéliennes et saluée par les Etats-Unis et l'Organisation des Nations unies. Entré en vigueur le 26 août à 18 heures, heure de Paris, il a été accueilli avec joie dans la bande de Gaza, où plusieurs dirigeants du Hamas et du Jihad islamique ont pour l'occasion fait leur première apparition publique depuis le début de la guerre.

Des engagements conclus

Les responsables israéliens ont accepté ce compromis, alors que des tirs de roquettes palestiniennes s'abattaient sur l'Etat hébreu et que des drones israéliens poursuivaient leurs bombardements, mardi 26. A la différence des autres cessez-le-feu, celui-ci sera permanent et devrait mettre un terme aux combats.

Selon des responsables palestiniens cités par différentes agences de presse, dont l'Agence France Presse, les deux parties se sont accordées sur la proposition égyptienne prévoyant «une cessation illimitée des hostilités», «l'ouverture immédiate des points de passage entre Gaza, Israël et l'Egypte», afin de permettre «l'entrée rapide de l'aide humanitaire, des secours et des moyens de reconstruction» ce qui signifie une levée partielle du blocus de l'enclave mit en vigueur en 2006 et enfin «un élargissement de la zone de pêche palestinienne en Méditerranée». Cet élargissement permettra «la pêche jusqu'à 6 milles marins» puis à 12 milles contre les 3 milles auparavant.

De plus, les Israéliens et Palestiniens devraient engager des négociations sur la levée du blocus, la démilitarisation de Gaza, la construction d'un port à Gaza et la libération de membres du Hamas détenus en Cisjordanie occupée.

Les Etats-Unis, principal allié d'Israël,

se sont félicités de cet accord bilatéral, souhaitant «que le cessez-le-feu soit réellement durable et viable». De son côté, Ban Ki-moon, secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, a souhaité que le cessez-le-feu soit «durable» et qu'il ouvre la voie à un «processus politique» entre Israël et les Palestiniens.

Depuis le 8 juillet, jour de l'offensive lancée par Tsahal, 2.138 Palestiniens ont été tués, dont un quart d'enfants, et 70 Israéliens, dont 64 soldats et un enfant. A Gaza, la proportion de civils ou de combattants du Hamas tués reste incertaine, d'un côté le Hamas insiste sur le nombre de pertes civiles refusant de donner le bilan de ses «martyrs», tandis que de l'autre, Israël a affirmé que 1.068 «terroristes» ont été tués par son armée avant le 19 août.

2.138 Palestiniens tués

Avec le cessez-le-feu, des enquêtes internationales devraient être lancées, afin de clarifier les accusations de violations du droit international à Gaza. A la fin de juillet, Navi Pillay, la commissaire aux droits humains des Nations unies, avait estimé que des «crimes de guerre» pourraient avoir été commis par les deux camps.

Pour sa part, le quotidien Le Monde a mis en avant son enquête sur les exactions de l'armée israélienne, accusée d'avoir ciblé des habitations, des quartiers entiers, sans avoir suffisamment prévenu la population avant ses bombardements. Le quotidien pointe également du doigt les attaques sont des personnels médicaux, humanitaires ou encore des hôpitaux. Du côté palestinien, des civils israéliens auraient été délibérément ciblés, la population gazaouie mise en danger et des collaborateurs présumés avec Israël exécutés.

Des millions de Palestiniens et d'Israéliens dans et autour de la bande

de Gaza ont passé la nuit de mardi dans le calme, après cinquante jours de guerre. «Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu il n'y a eu aucun tir de roquette vers le territoire israélien et aucune attaque aérienne israélienne dans la bande de Gaza», a expliqué à l'Agence France Presse une porte-parole militaire israélienne.

Le calme est revenu

Mardi soir une foule de Palestiniens est descendue dans les rues de Gaza pour exprimer sa joie en tirant en l'air au milieu de combattants du Hamas. Ce dernier a revendiqué «la victoire», après avoir infligé à Tsahal ses plus lourdes pertes depuis 2006 avec 64 soldats tués. Le Hamas a ainsi assuré avoir défait «la légende de l'armée israélienne qui se dit invincible» et obtenu l'allègement du blocus, principale revendication des Palestiniens. Côté israélien, Liran Dan, porte-parole du Premier ministre Benjamin Netanyahu a proclamé à la radio militaire que le Hamas a «reçu les coups les plus durs depuis sa création» et «subi une défaite militaire et politique». Ce dernier a annoncé que «le Hamas n'a rien obtenu de qu'il exigeait».

Selon les médias, le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu aurait refusé de procéder à un vote au sein du cabinet de sécurité avant de donner son feu vert au cessez-le-feu. Pour cause, près de quatre des huit membres de son cabinet étant opposés à la trêve. Uzi Landau, ministre du Tourisme et membre d'Israël Beitenou, parti nationaliste, a déclaré quelque temps après l'annonce du cessez-le-feu que «le sentiment général est que le terrorisme paye». Ce dernier a ajouté à la radio publique qu'«Israël a donné l'impression que nous voulions le calme à n'importe quel prix ce qui a diminué notre pouvoir de dissuasion».

250.000 décès de plus par an si rien n'est fait, dit la Conférence mondiale santé et climat

«Agir maintenant pour aider à protéger la santé»

Dans un communiqué de presse, l'Organisation Mondiale de la Santé a appelé les Etats à prendre des mesures plus fortes contre les risques pour la santé liés au climat. La Conférence mondiale sur la santé et climat a abouti, le 27 août à un constat: «une action rapide pour lutter contre le changement climatique et ses conséquences pourrait apporter des bénéfices pour la santé».



Margaret Chan, directrice générale de l'OMS.

Peu consciente dans le passé des effets du changement climatique sur la santé, l'OMS a assuré que des changements dans «les politiques énergétiques et des transports pourraient éviter chaque année des millions de décès dus aux maladies provoquées par les niveaux élevés de pollution de l'air».

De nouvelles politiques publiques

Pour l'institution internationale, «de bonnes politiques énergétiques et des transports pourraient» réduire la charge de morbidité associée à la sédentarité et aux accidents de la circulation. D'ailleurs, les mesures d'adaptation au changement climatique pourraient sauver des vies. Ainsi les pays pourront faire face aux phénomènes naturels, aux maladies infectieuses et à l'insécurité alimentaire devenus extrêmes avec le réchauffement climatique.

A l'heure actuelle, le changement cli-

matique pourrait provoquer 250.000 décès de plus chaque année à partir de 2030, si aucune politique énergétique n'est mise en place dans les plus brefs délais. Ainsi, les maux causés par la malnutrition, la malaria, la diarrhée et les vagues de chaleur pourraient avoir des effets moindres sur la santé.

Un fait avéré par les chercheurs, dont Margaret Chan, directrice générale de l'OMS, qui a assuré que «les preuves sont incontestables: le changement climatique menace la santé de l'être humain. Des solutions existent et nous devons agir avec détermination pour modifier cette trajectoire», a-t-elle déclaré en ouvrant à Genève la conférence sur la santé et climat à laquelle participent plus de 300 experts.

Pour cette dernière, le secteur de la santé doit «agir rapidement et de manière résolue» afin de «promouvoir des stratégies intelligentes en matière de climat». D'autant plus que les maladies telles que le choléra, le paludisme et la dengue sont très sensibles au climat.

Promouvoir des stratégies

De fait, «le développement des maladies infectieuses est une menace sérieuse», s'est alarmé le Dr Diarmid Campbell-Lendrum. Ainsi, la malaria, qui tue actuellement 800.000 personnes par an, la dengue et la schistosomiase pourraient s'étendre à de nouvelles régions en Asie et en Afrique, a-t-il expliqué.

L'OMS et ses partenaires ont assuré qu'il est nécessaire d'"agir maintenant pour aider à protéger la santé des générations présentes comme des générations futures». L'objectif dans le secteur de la santé sera d'améliorer les capacités de surveillance et de lutte en ce qui concerne les maladies infectieuses, qui touchent en premier lieu les plus démunis.

«Les populations vulnérables, les plus pauvres, les populations défavorisées et les enfants sont parmi ceux qui subissent le plus lourd fardeau des impacts liés au climat et des maladies qui leur sont associées, telles que le paludisme, la diarrhée et la malnutrition, qui tuent déjà des millions de personnes chaque année», a indiqué le Dr Flavia Bustreo, sous-directeur général de l'OMS chargée de la Santé de la famille, de la femme et de l'enfant.

En cas d'inaction «efficace pour atténuer les effets défavorables du changement climatique sur la santé et s'y adapter, la société sera confrontée à l'un des plus grands défis sanitaires qu'elle ait eu à relever», a ajouté cette dernière. Un aspect positif a été mis en évidence par les chercheurs: «l'atténuation du changement climatique peut apporter des bénéfices immédiats et importants pour la santé», a rassuré le Dr Maria Neira, directeur du département OMS Santé publique, déterminants sociaux et environnementaux de la santé.

Billet philosophique

«Mon nasyon in kèr maron»

De plus en plus de Réunionnais veulent se libérer du système assimilationniste qui domine le pays, en montrant leur volonté de penser, s'exprimer et agir en tant que Réunionnais — bien-sûr solidaires de tous les autres peuples du monde — afin de pouvoir assumer leurs responsabilités en tant qu'être humains libres et raisonnables. Voilà des attitudes à soutenir et à valoriser si l'on veut faire avancer la philosophie dans le pays...



Le groupe Kafmaron. Des messages très forts lancés par un jeune artiste réunionnais talentueux.

Le jeudi 21 août dernier dans l'après-midi, le maire socialiste de Saint-Denis a tenu un discours très intéressant devant le président de la République et les élus réunionnais rassemblés à l'occasion de la visite de François Hollande à La Réunion. En effet, il a notamment plaidé en faveur d'une «souveraineté réunionnaise» pour régler les problèmes du pays et montré l'importance du drapeau réunionnais; un symbole porteur des valeurs portées par notre peuple depuis 351 ans à travers trois couleurs : la force avec le rouge, la douceur avec le bleu et la clarté avec le jaune.

Ces prises de position de l' élu dionyisien vont à l'encontre du système politique, socio-économique, culturel et institutionnel en place, qui manifestement n'a pas été mis en cause par le chef de l'État durant son séjour. Et les Réunionnais sont de plus en plus mécontents que celui-ci ne mette pas en œuvre les projets spécifiques réunionnais essentiels

sur lesquels il s'était engagé lors de sa campagne électorale le 1er avril 2012 à Saint-Louis devant les responsables du Parti Communiste Réunionnais.

«Des mesures spécifiques»

D'ailleurs, durant la matinée de ce même 21 août, devant la préfecture, plusieurs organisations syndicales, politiques et associatives de La Réunion ont organisé un rassemblement pour réclamer notamment à l'État «une politique de développement» et «un réel dialogue social». À cette occasion, Éric Marguerite, secrétaire général du syndicat Force Ouvrière, a insisté sur la nécessité de «réaliser des mesures spécifiques adaptées à nos problèmes pour créer une nouvelle société».

Cela implique évidemment l'application d'une gouvernance réunionnaise démocratique, avec un pouvoir de

décision au peuple réunionnais — notamment les plus pauvres — pour tout ce qui le concerne. Mais le fait est clairement établi : François Hollande n'a pas apporté de réponse positive à toutes ces questions fondamentales et à l'application de ses engagements en avril 2012.

«Lo konba i kontinu pou la libèrté»

D'où l'importance de faire connaître les messages très forts lancés le lendemain soir à Lés pas culturel Leconte de Lisle à Saint-Paul par un jeune et talentueux artiste réunionnais, Idriss Judith, le leader du groupe Kafmaron. Pour ce chanteur, musicien et compositeur saint-paulois de 23 ans, entouré de 9 musiciens, la culture de notre mémoire historique et de notre héritage culturel est très importante et il met cela beaucoup en valeur.

D'ailleurs, durant son magnifique concert, il a exprimé — entre autres — son «amour pou lo maloya», qui «dit non à la soumission, oui à la révolution», et il a lancé au public des idées fortes : «ansanm nou tyinbo», «kan mwin la pèr mwin lé pa a la hotèr», «lo konba i kontinu pou la libèrté», «mon nasyon in kèr maron». Cette culture de la fidélité à nos ancêtres résistants à l'esclavage donne de quoi réfléchir, s'exprimer et agir en Réunionnais pour changer notre société...

Roger Orlu

(*)Merci d'envoyer vos critiques, remarques et contributions afin que nous philosophions ensemble...! <mailto:redaction@temoignages.re>

Otè!

Lé pa for pou ou mésyé Téréos, é mi tir pa ou mon shapo !

Si moin lété lo Prézidan la Républik é si moin l'avé parti l'izine Boi-Rouz, lo vin-té-in 'aout, ala kosa moin noré di dann mon kozman:

«Mésyé Téréos, ou na la shans travay dann in l'izine modèrn konmsa é pou vréman ou lé pa dann in l'izine yèr mé dann in l'izine zordi. Moin lé bien kontan pou ou! Pou vréman moin lé bien kontan! Mé mi di aou si d'in koté moin lé fyèr, l'ot koté moin na rogré.

Pou kosa moin lé kontan? Pars l'izine lé bien modèrn é li tousèl li na moiyn moud tout kann dopi Sint-Roz ziska Sin-Dni. Anpliské sa son wapèr i sort akoté, dann in l'izine éléktrik i marsh in pèryod l'ané avèk la bagas... Moin lé kontan osi par raport lo pèrsonèl lé bokou kalifyé é bann plantèr la vnyabou adapté avèk in métod travay bien roganizé, san pèrd lo tan, an konésan bien lo bann zès zot i doi fé, épi koman lé shoz va s'pasé pou zot dsi la kès-yonn rishès zot kann an sik. Donk la modèrnité lo lizine i ral amoin pou vréman.

Solman mi romark Téréos, ou la bénéfisyé tout travay lété fé avan ou é mi domann amoin bien si zot la pèy in droi intéléktyèl i mérit bann rényoné dsi sak la rodé épi la trouvé avan ou, kisoï dann laboratoir, kisoï dann shan bann plantèr, kisoï ankor dann tout sak bann partnèr la mète an plas dopi dann tan lontan. Vi koné bien mésyé Téréos ou la pa débark dann in dézèr téknik épi kiltirèl, é ou la fé in tré bon l'opérasyon kan ou la ashtë l'izine bann rényoné.

Mi romark osi zot la pa tro fé avans lizaz tout bann produi dérivé nana dann kann par raport la lis sink san produi posib, solon sak in pé i di, ziska mil solon d'ot. Donk moin lé pa kontan oir aou apré zète la rishès bann rényoné kisoï bann produi i tir dann la bagas, kisoï bann produi i tir dann la mélas, sansa dann la vinas épi ankor dann fèy kann-sak tout demoun i koné é zot bann téréos i diré zot i koné pa, sansa zot i mépriz pars zot i koné sa i doizète in rovni an plis pou bann rényoné. Mésyé La Rényon lé tro maldévolpé pou zète son rishès par la port sansa par la fènète. Demoun i pansé, pétète, ou téi sar fé in bonpé d'shoz an toulé ka plis ké sak té avan ou, mémi doi dir aou moin la pa vi pliské sak moin la vi. Mi trouv ou lé nil dann lo dévolpman dirab... La pa for pou ou mésyé Téréos é mi tir pa ou mon shapo an tou lé ka.»

Justin

NB I paré Téréos la pa in moun mé in kopérativ! I fé arien, bal i artourn pa dann sharjèr kan lo kou la fine parti. In mo pou la rout: "laspèrkui" ou sinonsa "léspèrkui". Pa for pou travay, for pou anprofité. Konm i di, in pikèr-dann zasyète avèk bien antandi in sans prop épi in sans figuré. Mi lès azot kass zot koko la dsi pou trouv koman i aplik sa. Na lo tan pou trouvé dsi la rout an fézan z'ot shomin fézan, lo tan zot i rant zot shé soi.